



Compte-rendu

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 10 octobre 2019 - Paris

Présents :

Eric Asimus, Claude Béata, Claire Beaudu-Lange, Patrick Bergeaud, Jean-Philippe Billet, Richard Blostin, Guillaume Brunon, Christophe Bulliot, Christian Collinot, Philippe Coronas, Martin Dubois, Christian Dumon, Didier Fontaine, Ludovic Freyburger, Hélène Gallois-Bride, Marc Giry, Eric Gaguère, Luc Hazotte, Ludivine Jacquemin-Bietrix, Emmanuel Lange, Christophe Lebis, Françoise Lemoine, Thierry Louge, Vincent Mahé, Pierre Maisonneuve, Muriel Marion, Catherine Mège, Dan Rosenberg, Jean-François Rousselot, Benoît Simian-Salvay, Marc Simon, Bertrand Védrine.

Représentés :

Thierry Azoulay, Anthony Barthelemy, Eric Bomassi, Florian Boutoille, Gilles Chaudieu, Delphine Delassus, Laurent Guilbaud, Iban Irubetagoyena, Arnaud Muller, Claude Muller-Fleurisson, Christine Randowski-Dubreucq, Laurent Venturini.

Invités : Jean Goebel, Juliette Andréjak, Aude Igounet, Brigitte Cloët.

Prise de notes : Pauline Leybold

[Ouverture de la séance : 9h37]

I-Administration de l'association

Jean-François Rousselot et le bureau accueillent tous les membres du Conseil d'administration et remercient chacun de sa présence.

-Vote de l'approbation du compte-rendu du précédent CA du 13 juin 2019:

Pour : 42 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

-Pierre Maisonneuve présente les enjeux et conséquences du contrôle fiscal. Il rappelle à l'attention des groupes d'étude GEAU, GECAF, GECOV, GEIM et GENAD la nécessité de conserver les comptes des GE en soldes positifs. Il invite à s'adresser à lui en cas de solde négatif pour des conseils et les démarches à entreprendre.

-Jean-François Rousselot appuie le propos et rappelle aux membres du conseil à la rigueur nécessaire à la tenue de comptes stables tout au long de l'année, se libérant des habitudes de facilité pour tendre vers l'exemplarité, compte tenu des conséquences financières éventuelles pouvant s'avérer très sérieuses et pénalisantes. Le contrôleur des impôts a émis une dizaine de recommandations à son arrivée alertant principalement sur les formations dans des lieux prestigieux, les modalités de financement extérieurs, l'absence de factures, quel que soit le montant, même dérisoire.

-Pierre Maisonneuve présente les tarifs 2020, applicables dès le congrès 2019. *(Cf. Présentation en annexe)*

Vote : Pour : 42 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

-Didier Fontaine présente un état des lieux du siège et de son personnel. *(Cf. Présentation en annexe)*

II- Événementiel

(Cf. Présentation en annexe)

-Question de Muriel Marion : « l'information est-elle suffisante concernant les modalités de restauration sur le congrès ? »

→ La communication autour du congrès s'organise en deux phases : une première phase incitative tout au long de l'année et une seconde phase pragmatique à l'approche du congrès, auprès des inscrits où les détails pratiques leur sont communiqués précisément (restauration, hébergement, transport, incitation à télécharger l'application qui contient toutes ces informations précieuses aux congressistes).

-Question de Dan Rosenberg : « S'agissant de l'équilibre dans les options de restauration, qu'a-t-il été prévu pour garantir la diversité de l'offre et la tarification sur le congrès ? Les plats proposeront-ils des quantités suffisantes cette année ? »

→ Les plats sélectionnés par l'équipe d'organisation sont diversifiés et originaux, servis de 12h à 15h, sur la base des horaires de conférences du programme. Cette année constitue une année test : en

2019, les congressistes paieront sur place avec l'objectif d'adapter le système pour 2020, à Bordeaux. Aude rappelle qu'il paraît difficile d'empêcher les exposants de proposer de la restauration sur leurs stands. La solution mise en place cette année reste donc perfectible et les points d'améliorations seront notés rigoureusement, même si l'idée semble la plus judicieuse en théorie.

-Question de Ludovic Freyburger : « Pourquoi ne pas s'inspirer du modèle anglo-saxon en proposant des lunch bags pour une somme modique ajoutée aux frais d'inscription au congrès ? »

→ Un service unique (pour 4€ par exemple) en pré-commande permettrait en effet de s'affranchir du risque de la restauration, qui pèse lourd sur les épaules de l'organisateur. A étudier.

-Question de plusieurs membres du CA : « Serait-il possible de partager les fichiers contacts des partenaires et exposants afin de les démarcher directement pour les congrès locaux ? »

→ La liste des exposants est publiée sur le site internet de l'Afvac. S'agissant des contacts, ils sont le résultat d'heures de démarchage et de networking de la part de la directrice événementiel qu'il n'est pas usuel de diffuser à l'ensemble des parties prenantes des organismes, compte tenu de sa valeur sur le marché de l'événementiel. Il s'apparente en somme à un « secret industriel » qu'il n'apparaît ni judicieux ni nécessaire de dévoiler.

Dan Rosenberg propose dans ce cas de fonctionner dans l'autre sens afin que l'événementiel utilise son fichier pour diffuser des communications et publicités pour les congrès locaux des sections régionales. Plusieurs membres s'inquiètent de constater une volonté politique de créer un gouffre entre le siège et les régions.

→ Didier Fontaine rappelle que ces contacts sont notamment le fruit du labeur d'Aude, qu'elle les met au service de l'Afvac mais qu'ils ne peuvent être considérés autrement que comme un secret industriel. Par ailleurs, le risque de diffusion est important, compte tenu des variations du Prix de l'Innovation que l'on a vu apparaître cette année dans des salons concurrents. Hormis l'assistante événementiel, le personnel du siège n'y a pas non plus accès.

Il est rappelé que ces contacts constituent un trésor commun, auxquels les membres du CA souhaitent accéder, sans limitations.

→ Jean-François Rousselot conclut en proposant de considérer chaque demande effectuée individuellement auprès d'Aude, qui pourra éventuellement effectuer des envois pour les congrès locaux des sections régionales.

-Cocktail des élus (Vendredi 29/11/19 à 12h45) : principe d'une auberge espagnole où chacun partage ses spécialités régionales. Il est rappelé aux membres du CA que la transmission d'une facture est obligatoire pour pouvoir effectuer un remboursement, statutairement, et qu'aucune exception ne sera faite cette année non plus. Par ailleurs, il est demandé de ne partager que des aliments que l'on peut consommer facilement, et idéalement picorer. Essayons d'éviter des choses que l'on doit tartiner ou préparer longtemps afin de ne pas perdre trop de temps en préparation sur place. Patrick Bergeaud sollicite notamment l'accueil de la section régionale Rhône-Alpes qui reçoit cette année, et sur qui il serait pratique de pouvoir s'appuyer pour centraliser les demandes locales et centraliser avec le siège lorsque nécessaire.

-Cocktail des conférenciers (Vendredi 29/11 à 19h) : il aura cette année lieu à l'Hotel de ville où nous seront reçus par M. Képénékian, adjoint au maire et candidat en 2020, qui mets à notre disposition une salle de réception cossue. L'hôtel de ville se trouve à 15 min du Centre des Congrès.

-Bordeaux 2020

-Les réservations d'hôtels sont à effectuer très vite compte tenu du concours des étudiants en médecine qui se tiendra en même temps que notre congrès. Ils ont l'habitude réserver de très nombreuses chambres d'hôtels pour minimiser le risque d'absence lié aux transports le jour de l'examen.

-Objectif d'un congrès national éco-responsable, critère d'éligibilité incontournable en vue de la constitution d'un dossier de candidature aux normes ISO 9 001 et 14 001. La section régionale Ouest annonce sa volonté d'organiser également son congrès de Vannes dans ce cadre de respect écologique.

-Question de plusieurs membres du CA de l'implication des régions dans l'organisation du congrès annuel.

→ Pendant de nombreuses années, l'organisation était en effet répartie entre le siège et la région d'accueil avec le soutien d'autres régions expérimentés mais les résultats étaient peu concluants. Depuis plusieurs années, le congrès annuel s'est beaucoup développé et le niveau de professionnalisation qu'il atteint aujourd'hui permet peu la collaboration conviviale, sans altérer les délais et le niveau de performance de l'événement.

Les régions souhaitent au moins être associées aux visites sur place, s'agissant de leur territoire, et aimeraient également être sollicités pour des contacts locaux, qu'ils possèdent souvent.

-Programme scientifique (Cf. Présentation en annexe)

Le programme scientifique est présenté par Juliette Andréjak qui reçoit les félicitations du bureau et du CA pour la qualité et la diversité des angles proposés. Dan Rosenberg souligne l'exceptionnalité de ce programme et l'aspect unique de ce type de couverture d'une thématique, y compris à l'international.

Le titre fait débat et chacun concède qu'il est peu vendeur et potentiellement difficile à promouvoir, même s'il est rappelé que le comité scientifique y tient car il expose très clairement le spectre de la thématique. Il conviendra donc de l'adapter graphiquement, afin de mettre en lumière l'hospitalisation, et de créer un sous-titre moins voyant pour la seconde partie du titre.

III- Edition

-Révision du format de Pratique vêt dans un objectif de cout moindre, en terme d'affranchissement notamment.

-Accès des abonnés aux numéros précédents : la question d'un abonnement illimité est proposée par plusieurs et suscite le débat. Pierre Maisonneuve donne l'exemple du British Journal of Ophtalmology qui offre un accès illimité après 3 ou 5 ans d'abonnement dont nous pourrions nous inspirer.

-Les responsables de l'édition sollicitent l'intervention des élus pour identifier des auteurs, des relecteurs et des articles potentiels. Pratique vêt a besoin d'articles. E. Guaguère rappelle l'intérêt de cette revue, compte tenu de son indexation, de sa visibilité, du nombre de téléchargements, etc. Il assure que si chaque région et groupe d'étude soumet 2 articles par an, la revue sera alimentée de manière suffisante et sollicite la soutien des membres du CA.

IV-Afvac Juniors

-Question de Claire Beaudu-Lange : « Comment harmoniser les bénéfices de l'aide estudiantine pour les helpers du congrès en fonction de leur niveau d'assistance ? Les chefs d'équipes sont très sollicités, compte tenu de leur position en back up, en cas d'absence. Ils ont finalement peu d'occasions de repos sur les 3 jours alors qu'ils sont les plus investis. »

→Remarque intéressante qui n'avait pas été identifiée : peut-être que la nomination d'un co-responsable permettrait de répartir les responsabilités et les temps de repos. Aude Igounet précise qu'elle avait déjà eu vent de cette problématique à laquelle elle avait apporté une réponse en direct.

-A noter, les écoles semblent avoir commencé à louer leurs salles de réunion aux étudiants, ce qui pose problème vis-à-vis de leur engagement. En région, il est précisé que les étudiants prennent parfois la solution de faire sponsoriser leurs buffets par des partenaires extérieurs, souvent des labos, dans des salles en dehors de l'enceinte de l'école. Jean-François Rousselot précise que ces comportements sont souvent le résultat de décisions estudiantines unilatérales ; l'école semble fréquemment découvrir les réunions des étudiants qui n'en ont pas informé l'administration de l'école.

-La question des motifs d'adhésions estudiantines est posé par V. Mahé et T. Louge

→La tarification a été revue à 5€/an. Il semble que la participation au congrès en tant qu'helper soit la motivation principale, dans l'espoir d'assister à des conférences. L'espoir d'être choisi comme helper semble bien réelle, d'après E. Guaguère. La disponibilité est basse chez les étudiants, mais ils semblent s'accorder pour organiser des visites en clinique, dans des associations de protection animale. Il est noté que les écoles pourraient bénéficier d'un avertissement en cas de réunion Afvac et que la question de la couverture se pose, en terme de responsabilité.

-Jean-François Rousselot rappelle à l'attention de tous que la participation au congrès n'est pas incluse dans l'adhésion Afvac Junior, puisque les statuts de l'association explicitent très précisément que seuls les vétérinaires diplômés peuvent être membres de l'association.

-Ludovic Freyburger partage son expérience d'ancien étudiant engagé pour l'Afvac et rappelle que l'école n'est plus raisonnable dès lors qu'une autorisation de sortie est délivrée. Il encourage également à poursuivre l'effort engagé par le bureau directeur pour renforcer les relations écoles dans un esprit de transparence et de collaboration. Eric Guaguère abonde en précisant que la part de responsabilité des étudiants ne peut être négligée, compte tenu des habitudes de certains étudiants de ne pas consulter l'administration de l'école ou même l'Afvac. Ludovic Freyburger propose de suivre leur parcours de formation lors du congrès, en collaboration avec les écoles, s'agissant d'un véritable moment d'apprentissage qui devrait pouvoir être reconnu comme tel. Christian Collinot souligne l'importance de faire le lien avec les open badges, par exemple. Jean Goebel évoque la période de sollicitation des Afvac Junior, la jugeant trop tardive. L'absence des professeurs référents pourrait facilement être évitée avec un peu plus d'anticipation et de collaboration en amont.

Thierry Louge propose d'inviter les écoles, professeurs référents, Afvac Juniors et présidents d'écoles aux Rencontres Afvac. Le bureau directeur est séduit pas l'idée même s'il apparait plus cohérent de rester sur une cible interne uniquement à l'occasion de ces Rencontres. D'autres actions à destination de ces publics peuvent être envisagées par ailleurs en effet.

-La date du prochain CA est proposée en suite des Rencontres du 8 mai 2020. Concernant l'assemblée générale, il convient d'éviter la période de fin avril, imposée sans réelle justification par le précédent cabinet d'expertise comptable. Elle est donc fixée **au jeudi 25 juin 2020.**

V- Événementiel (suite)

(Cf. Présentation en annexe)

-Prix de l'Innovation Vétérinaire : Didier Fontaine présente le succès de l'édition 2019, même si les candidatures s'étant faites attendre, cela avait suscité un peu d'inquiétude durant l'été. Il détaille les prochaines étapes, la constitution du jury, le système de vote et la remise des prix.

-Question de Claire Beaudu-Lange : « Sur le congrès, serait-il possible d'orienter les écrans de vote de manière à préserver la confidentialité du vote ? L'année passée, elle se souvient avoir été gênée par la visibilité de l'écran à ce moment. » E. Guaguère abonde dans ce sens et mentionne qu'il partage cette impression.

-e-vet : la date est fixée au jeudi 30 janvier 2020, à Paris (Bir Hakeim). Didier Fontaine partage de l'information et des explications sur le format de conférences synchrones dans plusieurs salles pour un public de 150 personnes environ.

-Christophe Lebis sollicite les régions afin qu'elles s'emparent du sujet et s'investissent dans cet événement Afvac qui bénéficie déjà d'un large soutien à l'externe. Le soutien de l'interne serait appréciable.

VI- Rencontres Afvac

-Thématiques proposées par les membres du CA :

-Motivation des élus ? Comment créer le renouvellement ?

-Passage de relais post-élection : modalités de transmission du pouvoir et des informations entre bureaux ;

-Gestion de projet : passer en mode projet ;

-Accompagnement des jeunes : internes, nouveaux vétérinaires au sein des établissements, système de parrainage ;

-Place du discours d'opinions à l'Afvac, que ce soit à l'échelle nationale ou à l'échelle locale.

-Maintenir la convivialité malgré la loi anti-cadeaux, comment maintenir les relations partenaires, financements partenaires, dépendances et indépendances ;

-Valeurs de l'association et priorités ;

-Droits et devoirs d'un propriétaire d'animal de compagnie, le vétérinaire dans la ville ;

-Ouverture de l'Afvac à de nouveaux publics, notamment non-vétérinaires. [Permettrait de développer le réflexe Afvac, trop souvent vu comme un simple organisme de formation et sans considération pour le rôle consultatif fort dans le secteur, précise Jean-François Rousselot] ;

-Mise en place d'un plan de relations publiques en parallèle de la ligne directrice de la formation, un bouillonnement sur des thématiques anciennes ou nouvelles ;

-Place des thématiques qui ne sont pas en réaction à l'actualité ni à une sollicitation de l'Ordre, ou autre à l'Afvac ?

-Possibilité pour les conférenciers de consulter les opinions sur les programmes, afin de les améliorer ;

-Fidélisation des intervenants Afvac : comment renouveler les intervenants et créer l'attractivité ?

-Mise en place d'un système de veille sanitaire à l'Afvac

-Mise en place d'une période de phase régulière de partage d'informations entre groupes d'études pour connaître les avancées de chacun et se répartir les thématiques communes ;

-Valoriser l'utilisateur de l'Afvac : il ne doit pas être un vétérinaire comme les autres, il doit avoir quelque chose en plus ;

-En réponse à la demande d'étudier la mise en place d'un système de partage d'infos entre groupes d'études, Jean-François Rousselot évoque l'existence des Rencontres Groupes d'Etudes, organisées par Juliette Andréjak et Claude Muller, et qui se tiendront le jeudi 18 juin à Paris. L'objectif de cette instance de travail conviviale est justement de partager sur les avancées de chacun, les questionnements actuels, le partage d'expérience, dans un esprit de tribune ouverte. Il confirme également la volonté de faire exister l'Afvac, dont les réunions « publiques » sont moindres dans la région parisienne, au travers de cette journée d'échanges au mois de juin prochain. Erik Asimus sollicite les idées de formats pour développer cette volonté. Sont évoquées les Journées Bichat, dont le format d'une intervention de 15' suivie d'un échange de 15' avec l'audience satisfait énormément en médecine humaine.

-La question de rencontres plus fréquentes entre sections régionales est posée :

→ Les enjeux et opportunités de communication entre les sections régionales pourraient en effet être plus nombreuses, en dehors du Congrès et des rencontres Afvac de 2020. Il est néanmoins rappelé qu'il n'est pas nécessairement au siège d'organiser ces instances de communication et que chaque section peut de son initiative prendre contact avec ses pairs. A ce sujet, Patrick Bergeaud rappelle la création l'an passée d'un document listant les options de cotravail, intitulé « Bien vivre ensemble ». Eric Guaguère encourage également à organiser le partage d'expérience, s'appuyant sur l'exemple de la section Rhône-Alpes qui organise des soirées thématiques, comme dans l'ouest. L'idée c'est de s'inspirer, pas nécessairement de calquer un modèle existant.

VII- Formation

(Cf. Présentation en annexe)

-Proceedings : Sollicitation des régions pour les textes à J-90.

-Rétribution des conférenciers très souvent jugée insuffisante lorsque l'on sollicite de nouveaux profils. Cela devient bloquant. Une répartition de la rémunération type 70% conférence + 30% remise du proceeding semble attractive et permettrait de remobiliser sur la remise en temps des proceedings. De manière générale, la question de l'utilité des proceedings est posée puisqu'ils n'ont aucune utilité par la suite. Est-ce judicieux ?

-La question d'une rémunération croissante est évoquée : la publication de certains proceedings très complets et bien rédigés dans Pratique vet permettrait par exemple de récompenser ceux qui font l'effort de produire du contenu de qualité.

VIII- CFCV

-E.Guaguère informe le CA des mesures prises par le CFCV en ce qui concerne l'attribution des agréments au Comité d'Exercice Professionnel (CEP). L'instance est donc désormais consultative sur le sujet. Le CEP est composé de 9 membres que sont le président du syndicat, 4 CRO et 4 CNOV.

-CNSU : volonté ministérielle de limiter les organismes dans la profession. Le conseil de l'Ordre devrait donc récupérer le périmètre d'intervention du CNSV prochainement.

IX- Ecole de chirurgie de Nancy

-Patrick Bergeaud rappelle pour mémoire que l'Afvac a fait 3 formations avec l'école de Nancy, jusqu'ici en 2019. Plusieurs formations communes sont prévues en 2020. Patrick Bergeaud encourage à développer les interventions avec cette école, dont le matériel est exceptionnel en terme de qualité et de modernité, notamment en microchirurgie et en célioscopie, qui représente une évolution inéluctable. A noter : ces formations sont organisées en collaboration avec des labos et en anglais.

Didier Fontaine insiste sur la qualité remarquable de ces formations dont les intitulés reflètent mal la qualité, tant sur le fond que sur le matériel, qui est très pointu.

Juliette recommande la diffusion des vidéos explicatives sur le congrès et sur le site des formations, pour leur donner une meilleure visibilité.

-La question d'une cinquième école est posée et fait débat. Il est rappelé que les statistiques de la profession établissent que 894 vétérinaires manquent en France, dont 830 vétérinaires pour animaux de compagnie. La possibilité d'inviter Philippe Baralon pour présenter l'enquête est évoquée, notamment pour détailler le statut d'enseignant-chercheur, qui ne devrait pas exister au sein de

l'école. Pour info, le budget de l'école est réparti comme suit : 3M€ de dotation de l'état, + les revenus des frais de scolarité à hauteur de 12.000€/an jusqu'en Bac+3/licence, puis 15.000€/an par années de Master. Le recrutement sera effectué sur dossier, et une grande sélection sera mise en place en 3^{ème} année. Les problématiques de démographie et d'indépendance de la formation sont évoquées par l'ensemble des membres du CA.

X- Informations générales

(Cf. Présentation en annexe)

-Qualitevet

-Prévoir une forme attractive : application, affiche, etc.

-A intégrer aux thématiques Congrès sur l'hospitalisation

-e-learning antibioresistance

-Parcours d'auto-évaluation avant parcours plus ou moins linéaires

-Création de parcours pédagogiques (ex : otite) et de jeux sérieux, mais simples.

-Penser à réintégrer des contenus issus d'Ecoantibio 1.

-Table-ronde CNOV du 6 février 2020 à paris (Bourse). Jean-François Rousselot sollicite les candidatures Afvac, qui seront appréciées et judicieuses.

-Thématiques suivies par le CE : Catherine Mège souligne l'intérêt que représente le partage d'informations sur les dossiers CE en cours, afin de pouvoir mieux se situer quant à l'action Afvac du moment.

Jean-François Rousselot remercie chacun des membres pour sa présence et sa participation. La séance est levée.

[Clôture de la séance : 16h38]

Dates clés

Prochain CA : 8 mai 2020, en suite des rencontres Afvac

Prochaine AG : jeudi 25 juin 2020